

ACP VAN OPRE N° BCE : 0877.653.030

Rue Van Opré 3-9 à 5100 JAMBES

P.-V. DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 20/02/2024

LIEU : Bureau COLLIN, Avenue Prince de Liège 91/11 à 5100 JAMBES ou visioconférence
Ouverture de la séance à 17h suivant ordre du jour rédigé en Conseil de copropriété du 24/01/2024

POINT 1 DESIGNATION DU PRESIDENT DE SEANCE, VERIFICATION ET SIGNATURE DU REGISTRE DES PRESENCES

	NOMS	PRO	MILLIEMES
Présents	*BARBASON * BIOCENTRE * DALOZE * GILLES * PETIT * MAGIS * TIRLEROUX * En visio : S.A. IMMO-THY	8/18	4.935 /10.000
Procuration	FRANQUIEN *GRUTMAN * MODAVE * REMACLE *	4/18	3.251 /10.000
TOTAL		12/18	8.186 /10.000

Le quorum étant atteint, Monsieur HALLIEZ, syndic de l'immeuble déclare l'Assemblée valablement constituée, permettant donc de délibérer et voter sur les points de l'ordre du jour.
La séance est présidée par Mr TIRLEROUX.

	NOMS	PRO	MILLIEMES
Absents	* HEVESI * JUPRELLE * LOUARD * SANA * TOURNEL * VAN HUMBEECK *	6/18	1.814/10.000

POINT 2 EXERCICE ECOULE : 01/01/2023 au 31/12/2023

2.1 Rapport du Conseil de Copropriété et du Commissaire aux comptes

Mr TIRLEROUX relate sa mission de contrôle des comptes et propose l'approbation

2.2 Approbation des comptes généraux, des décomptes individuels et du bilan.

VOTE : Acceptez-vous, pour l'exercice clôturé, les comptes généraux, les décomptes individuels et le bilan.

OUI	7.511/7.511	
NON	0 / 7.511	
ABSTENTIONS	0 / 7.511	

Les comptes généraux, les décomptes individuels et le bilan de l'exercice écoulé sont approuvés et quitus est donné au syndic

2.3 Décharges pour les missions effectuées sur l'exercice.

* A : Au Conseil de Copropriété * B : Au Commissaire aux comptes * C : Au Syndic

Les décharges sont accordées pour ces points.

POINT 3 EXERCICE EN COURS : 01/01/2024 au 31/12/2024

3.1 Présentation et vote du budget courant prévisionnel pour l'exercice en cours : voir tableau comparatif.

L'Ag marque son accord sur le budget proposé soit 20.000 €/an

3.2. Fixation des provisions trimestrielles pour les 4 prochains trimestres

L'Ag marque son accord pour maintenir les provisions trimestrielles à 5.000€.

POINT 4 ELECTION DES MEMBRES DU CONSEIL DE COPROPRIETE ET DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Pour l'exercice 2024, le Conseil de copropriété est constitué de :
Mme MAGIS, Mr PETIT et Mr MODAVE.
Mr TIRLEROUX est nommé commissaire aux comptes pour ce même exercice.

POINT 5 DECISIONS NECESSITANT UNE MAJORITE QUALIFIEE

5.1. Eclairage paliers.

Des travaux ont été effectués pour avoir la luminosité suffisante pour la conformité ascenseur.
Suite à cela, des problèmes de sensibilité sont remarqués avec les détecteurs.
L'électricien propose de déplacer les luminaires au plafond via goulotte.
L'Ag marque son accord sur cette proposition.

5.2. Achat containers cartons.

Après discussion, l'Ag ne souhaite pas faire l'acquisition d'un container commun jaune pour les papiers.

5.3. Infiltration eau en cave/ramonage cheminée.

L'infiltration venait d'un boiler qui vient d'être remplacé.
Une autre infiltration a été constatée suite à un déboitement de tuyaux.
Ramonage cheminée : il est rappelé que cela doit être effectué de manière annuelle.

5.4. Règlement d'ordre intérieur :

Jeux d'enfants : Il est rappelé que les parties communes ne sont pas des aires de jeux.
Bruit voisinage : Respect de la quiétude de l'immeuble (bruits de chaussures /meubles à éviter)
Entrée et sortie : sortie piétonne via porte de garage à éviter.
Réglages portes d'entrée à prévoir. (Servivit)
Parkings extérieurs : Respect des lignes des emplacements lors du stationnements.

POINT 6 FONDS DE RESERVE * FIXATION DU MONTANT A APPELER SUR L'EXERCICE

L'AG décide de doter le fonds de réserve de 5.000€ sur l'exercice 2024. (à réclamer en juillet 2024)

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 18H10.

Fait à Jambes, le 20/02/2024

Envoyé à tous les propriétaires le 27/02/24



Pour le Bureau Ph. COLLIN SPRL, syndic
Quentin HALLIEZ, 505.182

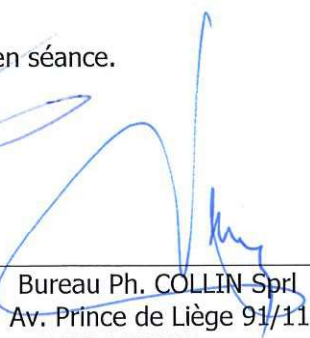


Pour le Bureau Ph. COLLIN SPRL, syndic
Céline HALLIEZ, 514.998

Les propriétaires présents en séance.



IPI : 501.968
IPI : 505.182
IPI : 514.998



Bureau Ph. COLLIN SPRL
Av. Prince de Liège 91/11
5100 JAMBES

Tél : 081/22.23.58
BCE : 0458.036.968
info@bureau-collin.be